

"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS"
13 Square Lucien Rose
35000 RENNES

REUNION A LA "D.R.A.C" LE MARDI 4 FEVRIER A 16h

OU EN EST LE PROJET DE REHABILITATION DU "JEU DE PAUME" RUE SAINT LOUIS ?

Sont présents pour "LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS" ::

Adélie AVRIL, Sylvie BLOTTIERE-DERRIEN, Pierre CHARPENTIER, Michel COIGNARD.

Réception par M. ERLNBACH François – Directeur de la D.R.A.C. BRETAGNE

M. MASSON Henry – Conservateur des Monuments Historiques.

Michel COIGNARD présente "Les Amis du Patrimoine Rennais", précise les priorités d'action actuelles puis en vient au sujet motivant cette rencontre. Il rapporte que lors d'une réunion à la Mairie, le 10 Décembre 2013, Mme ANDRO, Première Adjointe au Maire, a indiqué que le projet "Crèche pour enfants au Jeu de Paume" était actuellement bloqué par une demande orale de la "D.R.A.C. Bretagne" de revoir les Plans programmés. Elle ajoute attendre une confirmation écrite de la "D.R.A.C Bretagne".

Monsieur ERLNBACH a une toute autre interprétation des faits :

"Le Jeu de Paume" de Rennes est l'un des cinq encore existants en France (3 sur la Région parisienne, un à Chinon et celui ci), c'est pourquoi les institutions patrimoniales lui accordent un très grand intérêt. Depuis l'Arrêté du 23 Juillet 2012 portant inscription au titre des Monuments historiques du bâtiment de l'ancien "Jeu de Paume – Le Pélican" rue Saint Louis à Rennes 35, promulgué par le Préfet de Région Michel CADOT; la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne exerce un droit de regard sur ce dossier.

Compte tenu de l'insistance du Maire de Rennes de ne pas admettre la restitution d'un "Volume unique" de l'édifice d'origine et de ne pas renoncer à l'installation d'un "Centre de la Petite Enfance" nécessitant plafonnements et cloisonnements, la DRAC exige en retour que l'on préserve "l'Avenir de reprises éventuelles de recherches sur le Jeu de Paume" et qu'en conséquence, on touche le moins possible à la structure initiale; c'est à dire les murs de pourtour et la charpente. La DRAC ne souhaite pas que l'on essaie de donner l'aspect à la construction d'un "Semblant de Jeu de Paume" sans avoir suffisamment étudié ce qu'il a été exactement..

M.ERLNBACH donne lecture d'un courrier adressé en Novembre 2013, au "Maire de Rennes"; par le Préfet de Région, inspiré par la DRAC. Il y est proposé un certain nombre de préconisations synthétisées en trois options de "versions remaniées" plus ou moins recommandées du Projet de "Maison de Quartier et de Centre de la petite enfance". Il est instamment demandé à "La Ville de Rennes" de se prononcer sur l'alternative retenue. M. ERLNBACH constate qu'il n'y a toujours pas de réponse et que de ce fait, la DRAC est dans l'impossibilité de formuler un avis positif ou négatif.

M.ERLNBACH a réalisé une chronologie détaillée des échanges depuis 2010 ,dont il nous donne connaissance, Il y en a eu ,de fait, énormément, car les négociations entre la Ville de Rennes et les Institutions expertes ont été rudes et ardues.

"LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS" enregistrent les déclarations des représentants de la DRAC et décideront en Assemblée Générale les suites qu'ils souhaitent donner à cette préoccupation.

Avant de prendre congé, les représentants des A.P;R évoquent les autres questions prioritaires :

> Démolitions intempestives principalement de propriétés fin XIX^e - début XX^e

La DRAC n'a aucun pouvoir par rapport à ces faits même si elle commence à s'intéresser au patrimoine de cette époque.

> "Lavoir de Chezy"

Sans avoir fait de sondages et d'études, la DRAC craint que cet édifice soit trop fragilisé pour être maintenu à cet endroit, en l'état. Une demande de protection a été déposée par l'Association "Hé Lecteurs de Saint Martin. Elle sera à nouveau examinée ces prochains mois. M. MASSON se demande si "Le Lavoir" ne pourrait pas être démonté et réinstallé dans le Parc des "Prairies Saint Martin". Les APR ne sont à priori, pas favorable à cette dernière solution.

> "Patrimoine Ferroviaire"

M. MASSON réaffirme que la DRAC suit très attentivement l'évolution de ce projet.

Mrs .ERLENBACH et MASSON se félicitent, enfin, de l'avancée de la réhabilitation des "Portes Mordelaises" et alentours et constatent pour ce dossier, une très bonne coopération entre les Services de la DRAC et ceux de la Ville de Rennes.